

Chers amis pongistes,

Le CTT Delémont a le plaisir de vous inviter aux

Championnats ANJTT Individuels 2012-2013

Date : Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2012

Lieu : Centre sportif de la Blancherie, 2800 Delémont

Séries prévues

Samedi 24 novembre 2012

Ouverture de la salle 7 h 30

8h00 : Double garçons U11-U13 (KO system)

Double garçons U15 (KO system)

Double garçons U18 (KO system)

8h30 : Double filles U11-U18 (KO system)

9h00 : Double mixte Jeunesse (KO system)

9h30 : Simple garçons U11-U13 (poule)

Simple garçons U18 (KO system)

Simple filles U11-U18 (poule)

10h30 : Double O40-O70 (poule)

11h00 : Simple garçons U15 (poule)

12h30 : Double Messieurs E (KO system)

13h00 : Simple O50-O70 (poule)

14h00 : Simple O40 (poule)

Simple Open E (KO system)

Dimanche 25 novembre 2012

Ouverture de la salle 7 h 30

8h00 : Double Messieurs D

Double Messieurs C

9h00 : Simple Open C

9h30 : Double Dames

10h30 : Double Messieurs A/B

Simple Open D

11h00 : Simple Dames B/C/D

12h00 : Simple Open B

12h30 : Double Mixte

13h30 : Messieurs A

L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.

Généralités

Les championnats ANJTT individuels se disputent selon la formule suivante :

Simple garçons U11-U13-U15, simple filles U11-U18 et seniors (simples)

- | | |
|--------------------|--|
| Jusqu'à 3 inscrits | : série annulée ou regroupée |
| Dès 4 inscrits | : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe |

Double O40-O70

- | | |
|--------------------|--|
| Jusqu'à 3 inscrits | : série annulée |
| De 4 à 8 inscrits | : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe |
| Plus de 8 inscrits | : tableau à élimination directe |

Pour toutes les autres séries

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| Jusqu'à 3 joueurs inscrits | : série annulée ou regroupée |
| Dès 4 inscrits | : tableau à élimination directe |

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues
- le quotient des points gagnés et perdus

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

Règlement :

- Samedi : Chaque joueur peut s'inscrire à deux simples et deux doubles + double mixte jeunesse.
- Dimanche : Chaque joueur peut s'inscrire à deux simples et un double + mixte.
- Un joueur peut s'inscrire dans la série de simple correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. **Le joueur D1 ou D2 ne peut pas participer à la série C.**
- Les dames **peuvent** s'inscrire dans les séries « Open » mais devront choisir, le dimanche, entre faire deux séries Open ou une série Open + Dames B/C/D. La série Messieurs A leur est interdite.
- Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants à l'exception de l'open A qui se joue en quatre sets gagnants.
- Un joueur peut s'inscrire dans la série de double correspondant à son classement **ou** dans celle qui comporte le classement directement supérieur au sien (à condition d'avoir un partenaire de la catégorie supérieure). **Le joueur D1 ou D2 ne peut pas participer à la série double C.**
- Les dames ne peuvent pas jouer les doubles Messieurs. Elles peuvent faire le double Dames + Mixte.
- **Aucune petite finale ne sera disputée. Les deux demi-finalistes vaincus seront médaillés.**

Balles officielles	Nittaku *** orange. Fournies par les joueurs ou vendues 2.- pendant le tournoi	
Nombre de tables	20	
Juge-arbitre	Katja Brand	
Finance d'inscription	Série A	Fr. 10.-
	Toutes les séries simples	Fr. 8.-
	Séries doubles, par joueur / joueuse	Fr. 7.-
	U11, U13, U15, U18 : toutes les séries	Fr. 5.-
	Taxe STT (pour le tournoi)	Fr. 4.-
Inscription	Les listes d'inscriptions devront être retournées :	
	Par courrier A jusqu'au mardi 13 novembre 2012 (timbre de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :	
	Christophe Delestre	
	Faubourg de l'Hôpital 56	
	2000 Neuchâtel	
	Ou par e-mail à : cdelestre2006@yahoo.fr	
Tirage au sort	Vendredi 16 novembre 2012 à 20h chez Christophe Delestre. Dès tirage au sort les inscriptions supplémentaires ne seront plus acceptées.	
Paiement	Par bulletins de versement qui seront envoyés aux clubs.	
Informations diverses	Tenue officielle selon le règlement STT	
Absence excusée	Par téléphone à Katja Brand, au plus tard le vendredi 23 novembre 2012 avant 19h00 (téléphone : 032 941 48 66 ou 079 474 97 26)	
Forfait	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-)	
Bar	Petite restauration et boissons chaudes/froides à prix attractifs.	

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,
Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Delémont, le 19 octobre 2012

CTT Delémont

Annexe : tableaux d'inscriptions du tournoi.